

À l'attention des Président-e-s des clubs

Paris, le 20 juillet 2020

FD/AA – NREF : L20/07/09

OBJET : plan de relance fédéral

Mesdames et Messieurs,

Chers et chères ami-e-s,

La crise sanitaire générée par la COVID-19 a conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles visant la protection de la population. Parmi ces mesures, la décision de confiner les personnes et de limiter les activités, notamment sportives, a imposé jusqu'à ce jour la fermeture de tous nos dojos.

Dans ce contexte, les pratiquant-e-s licencié-e-s des fédérations sont doublement pénalisé-e-s, tant au plan sportif qu'au plan économique, dans l'empêchement, depuis le 15 mars dernier, d'exercer leur droit de participer au fonctionnement et aux activités de la Fédération.

C'est pourquoi, dans un esprit de solidarité et d'équité, nous avons proposé aux Ligues et aux CID d'adopter un plan de relance, à titre exceptionnel, avec l'adoption d'une mesure de compensation : pour tous **les clubs** (Aïkido, Aïkibudo, Kinomichi) une ristourne de 5 € du montant de leurs propres licences fédérales sur la saison **2020-2021** sera versée en deux virements (d'abord en fin de premier trimestre 2020, et le solde en fin de saison sportive 2021 en fonction des licences enregistrées).

Le plan de relance validé par le Comité directeur fédéral puis soumis à l'approbation des Ligues et des CID a fait l'objet d'un large consensus lors du vote électronique finalisé le 12 juillet 2020, afin de décider rapidement la mise en place de son application dès la rentrée prochaine.

Résultats des votes : Sur 35 votants – 30 exprimés

- Oui 23 - Non 4 – Abstentions 3.

Conditions du versement de la ristourne de 5€ par licence pour la saison 2020-2021 :

- Le club doit être à jour de sa cotisation auprès de la Ligue ou du CID dont il dépend
- Le club doit avoir enregistré et réglé les licences en cours.

Aussi, pour réduire la charge sur les finances fédérales, est-il proposé d'en répartir partiellement le coût de manière équitable entre les Ligues et les CID, en réduisant pour la seule saison à venir le montant de leurs ristournes habituelles : le budget fédéral prendra en charge 90% de l'effort de solidarité, les 10% restants étant répartis entre Ligues et CID.

Le Comité directeur fédéral du 18 juillet a également décidé de reconduire l'opération des 1ères licences promotionnelles à **10€** prises dans le cadre de journée portes ouvertes ou de journées événementielles préalablement déclarées au siège fédéral.

D'autres mesures d'aide sont à l'étude afin de favoriser la saison 2020-2021 dans les conditions les plus positives possibles.

Par ailleurs, il vous est recommandé de respecter les consignes gouvernementales en vigueur, que nous relayons régulièrement, liées à la pratique de nos activités, dans votre intérêt comme dans celui des licencié-e-s de vos clubs : sur ce point, nous vous invitons à consulter le site internet du Ministère des sports et celui de notre fédération.

Ayons enfin une pensée pour nos ami-e-s de la Guyane, qui traversent une période particulièrement difficile, puisque le département est actuellement doublement frappé par la pandémie de COVID-19 et par le virus de la dengue.

Nous gardons toujours une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ainsi que pour leurs proches dans la peine.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Gardons le contact, nous nous retrouverons.

Bien amicalement.

Le Président fédéral,

Francisco DIAS

